

Hume Studies Fiche de style (mis à jour en juillet 2026)

Les articles rédigés dans une langue autre que l'anglais doivent respecter le style de citation « auteur-date ». À l'exception des références aux œuvres de Hume et à d'autres ouvrages fréquemment cités antérieurs au XX^e siècle (voir ci-dessous), les sources doivent être citées dans le texte entre parenthèses, en indiquant le nom de l'auteur et l'année de publication. Les références bibliographiques complètes doivent figurer exclusivement dans une liste de références à la fin de l'article. Les auteurs sont invités à se reporter aux articles ou prépublications d'un numéro récent (2027 ou ultérieur) de *Hume Studies* pour des exemples.

Les auteurs rédigeant en français doivent utiliser les guillemets français, qui doivent être séparés du texte cité par un espace insécable. Les deux points (:), le point-virgule (;), le point d'interrogation (?) et le point d'exclamation (!) sont précédés d'une espace insécable. Les citations de plus de deux lignes doivent être mises en retrait des deux côtés (sans guillemets) et présentées dans une police de plus petite taille. Les références suivent la ponctuation de fin des citations en bloc et doivent être placées entre parenthèses, sans ponctuation de fin. Les guillemets anglais (" ") ne sont utilisés que pour les citations à l'intérieur d'autres citations. Les omissions dans le texte cité, d'une longueur maximale d'une phrase, doivent être indiquées par des points de suspension, sans ponctuation ni avant ni après. Les points de suspension ne doivent pas être placés entre crochets ni utilisés au début ou à la fin de la citation.

N'utilisez pas de soulignement, de caractères en gras ni de tirets longs. Les tirets courts ne doivent être utilisés qu'entre des plages de nombres consécutives. Les guillemets ne doivent pas être utilisés à des fins d'accentuation. On limite au strict nécessaire l'usage des parenthèses et des italiques.

Veuillez ne pas utiliser le « présent historique ». Lorsque vous traitez de personnages ou d'événements historiques, utilisez le passé. Lorsque vous traitez de documents, d'archives ou de principes spécifiques (qu'ils soient vrais ou faux, avoués ou conjecturés), utilisez le présent. Les actes de réflexion, de parole ou d'écriture attribués à un personnage historique relèvent de la première catégorie; les propositions pensées, dites ou écrites relèvent de la seconde. Hume pensait qu'il n'y avait pas de liens nécessaires. Hume a défendu cette conclusion; T 1.3.14 la défend.

Références aux œuvres de Hume

Les références aux œuvres de Hume doivent apparaître dans le corps du texte. Les auteurs doivent insérer la note suivante lors de la première référence :

Voir la note bibliographique du présent numéro de *Hume Studies* pour obtenir une légende des références aux œuvres de Hume.

Les auteurs n'ont pas besoin d'en dire davantage sur la manière dont les œuvres de Hume seront référencées, et ils ne doivent pas non plus inclure les œuvres de Hume dans leur liste d'« œuvres citées ». Ils doivent toutefois utiliser les abréviations et respecter le format de référence indiqué dans la [note bibliographique](#).

En cas de doute sur la façon d'abréger un titre ou de numéroté une référence, utilisez les conventions en vigueur sur *Hume Texts Online* (<https://davidhume.org/>).

Lorsqu'il est nécessaire de faire la distinction entre ce qui figure dans les différentes éditions des œuvres de Hume, les abréviations de titres peuvent être accompagnées d'une date. Par exemple, T1740 1.3.7.7 peut être utilisé pour désigner un passage imprimé dans l'annexe de l'édition T de 1740, mais dont l'insertion est prévue dans l'édition T1739, livre 1,

partie 3, section 7, après le paragraphe 6.

Les auteurs sont censés connaître l'historique des révisions de Hume et des variantes suggérées par les éditeurs à ses textes aussi bien qu'ils connaissent la littérature secondaire sur ces textes. À cette fin, ils doivent utiliser les éditions *variorum* les plus récentes, lorsqu'elles existent, et déterminer si certaines variantes des passages qu'ils citent méritent une attention particulière.

- T, Ab et L : Hume, David. 2007. *The Clarendon Edition of the Works of David Hume: A Treatise of Human Nature*, sous la direction de David Fate Norton et Mary J. Norton, 2 vol. Oxford University Press. <https://doi.org/10.1093/actrade/9780199596331.book.1> et <https://www.doi.org/10.1093/actrade/9780199596348.book.1>.
- EMPL : Hume, David. 2021. *The Clarendon Edition of the Works of David Hume: Essays, Moral, Political, and Literary: A Critical Edition*, sous la direction de Tom L. Beauchamp et Mark A. Box, 2 vol. Oxford University Press. <https://doi.org/10.1093/actrade/9780199284061.book.1> et <https://doi.org/10.1093/actrade/9780199284078.book.1>.
- E : Hume, David. 2000. *The Clarendon Edition of the Works of David Hume : An Enquiry Concerning Human Understanding : A Critical Edition*, sous la direction de Tom L. Beauchamp. Oxford : Clarendon Press. <https://doi.org/10.1093/actrade/9780199266340.book.1>.
- M : Hume, David. 1998. *The Clarendon Edition of the Works of David Hume : An Enquiry Concerning the Principles of Morals : A Critical Edition*, sous la direction de Tom L. Beauchamp. Oxford : Clarendon Press. <https://doi.org/10.1093/actrade/9780199266333.book.1>.
- H : Hume, David. 2000. *Histoire de l'Angleterre*, sous la direction de Frits van Holthoon. Dans *Les œuvres complètes et la correspondance de David Hume. Édition électronique*. IntelLex Corporation.
- N et P : Hume, David. 2007. *The Clarendon Edition of the Works of David Hume : A Dissertation on the Passions; The Natural History of Religion : A Critical Edition*, sous la direction de Tom L. Beauchamp. Oxford : Clarendon Press. <https://doi.org/10.1093/actrade/9780199575749.book.1>.

Pour les autres ouvrages de Hume, les auteurs doivent consulter *Hume Texts Online* (<https://www.davidhume.org>), en s'assurant que l'option « versions éditées » avec « afficher les modifications » est cochée. Dans le cas de D, les images des manuscrits originaux doivent également être consultées.

Il est rappelé aux auteurs que l'utilisation des numérisations de T1739 et T1740 disponibles sur Eighteenth-Century Collections Online [ECCO] nécessite également de consulter les errata de ces volumes ainsi que les corrections manuscrites de Hume apportées à divers exemplaires, documents pour lesquels il est préférable de se référer à l'édition *variorum*.

Citations tirées des œuvres de Hume

Les citations de Hume doivent être tirées avec précision du texte critique des éditions mentionnées ci-dessus, en signalant toute variante par rapport à ce texte.

Les auteurs dont la situation rend difficile l'accès à ces éditions peuvent citer le texte tel qu'il apparaît dans *Hume Texts Online* (en s'assurant que l'option « versions éditées » avec « afficher les modifications » est cochée) ou, pour **The History of England from the Invasion of Julius Caesar to the Revolution in 1688**, à partir de l'édition éditée par William B. Todd (Liberty Fund, 1983). Ils doivent en informer les éditeurs.

Les auteurs qui préfèrent une variante au texte critique sont libres de citer cette variante,

mais doivent l'annoter en indiquant sa source.

Exemples :

Rien ne peut être plus infime que certaines idées que nous formons dans notre imagination et que certaines images qui apparaissent à nos sens; car il¹ existe des idées et des images parfaitement simples et indivisibles. (T 1.2.2.5)

¹ Lecture selon T1739 : « there » au lieu de « these ».

C'est uniquement grâce à cette relation que nous¹ pouvons aller au-delà de l'évidence de notre mémoire et de nos sens. (U 4.4)

¹ Lecture suivant les U1748–60 et U1767–68 : « pouvons-nous » au lieu de « nous pouvons ».

Citations et références à H

Il ne faut pas utiliser les numéros de paragraphe de « *Hume Texts Online* » pour faire référence à H, car ces numéros ne sont pas cohérents d'une édition à l'autre. Il en va de même pour la répartition du contenu entre les volumes, l'attribution des numéros aux chapitres et celle des numéros de page au contenu. L'édition de van Holthoon (<https://www.nlx.com>) offre l'approximation la plus proche d'un système de référence commun à toutes les éditions publiées du vivant de Hume; elle intègre les variantes au texte principal sur le même écran et divise le texte intégré en chapitres et en pages correspondant à ceux de l'édition de Hume publiée par Liberty Press. Cela impose l'utilisation des numéros de chapitre et de page de cette édition (ou de l'édition de Liberty Press, qui ne comporte toutefois pas les variantes).

Les références doivent prendre la forme H C : p, où « C » correspond au numéro de chapitre en chiffres arabes et « p » au numéro de page, également en chiffres arabes, tels qu'ils apparaissent dans l'une ou l'autre de ces éditions. Les numéros de volume ne sont pas requis, car les numéros de chapitre sont consécutifs d'un volume à l'autre.

Les références aux notes de bas de page de Hume prennent la forme H C : *pnx*, où *x* est la lettre de note en italique et en minuscules.

Les références aux notes de fin de texte de Hume prennent la forme H C : pnX : pp, où p correspond à la page où figure la mention de la note, X est une lettre de note en majuscule et pp désigne une ou plusieurs pages de fin d'ouvrage où se trouve la note.

Les références aux notes de bas de page éditoriales prennent la forme H C : pEd.n#, où p correspond à la page où se trouve la mention de la note et # au numéro de la note éditoriale.

Par exemple, H 60 : 12nA : 546–7 renvoie à la note A du chapitre 60, qui est mentionnée à la p. 12 de ce chapitre et se trouve aux pp. 546–7 des annexes du volume contenant ce chapitre. De même, H 71 : 539Ed.n13 renvoie à la note 13 de van Holthoon relative au chapitre 71, mentionnée à la p. 539 de ce chapitre et traitant du passage sur la « fonction propre de la religion » et de son histoire

Comme d'habitude, les auteurs souhaitant citer une variante par rapport à l'édition définitive doivent utiliser la notation H17xx, où 17xx correspond à l'année d'édition. Si les auteurs doivent citer des variantes qui ne figurent pas dans l'édition de van Holthoon, ils doivent utiliser la notation H17xx et indiquer aux lecteurs qu'ils se réfèrent aux numéros de chapitre et de page de cette édition.

Citations tirées des lettres de Hume et références à celles-ci

Les références à L1, L2, NL et NLE doivent prendre la forme Abv App.X L# n, où « Abv » est

l'abréviation de l'édition des lettres utilisée (voir ci-dessus), X est une lettre d'annexe facultative, L# est le numéro de lettre attribué dans ce volume, et n est le numéro de page. (Ainsi, L1 16 : 38–9 renvoie à la lettre de Hume à Hutcheson du 16 mars 1740, qui est la lettre 16 aux pages 38–9 de L1. De même, FL App.C 126:227–8 renvoie à la lettre de Hume à Price du 18 mars 1767.) Les références à HRE et FL doivent prendre la forme Abv, n.

Citations et références tirées du contenu éditorial

Les auteurs qui souhaitent faire référence aux pages liminaires ou à l'appareil critique des éditions Clarendon d'Oxford peuvent le faire en utilisant l'abréviation de cet ouvrage (utiliser PN pour le volume qui regroupe N et P), suivie d'un espace, puis de « Ed. », puis d'un numéro de page.

Ainsi :

PG 8 renvoie à l'analyse par Hume des guerres civiles entre les « Noirs » et les « Blancs » dans « Of Parties in General »;

PG1741–68 8 désigne la remarque supplémentaire sur les « teints » ajoutée au paragraphe 8 dans les éditions d'EMPL de 1741 à 1768 (utilisées dans la plupart des cas);

PG Ed.557–8 renvoie les lecteurs aux pages d'EMPL où se trouve cette variante (si cela est jugé nécessaire, par exemple lorsque la variante ne figure pas dans un paragraphe du texte critique); et

PG Ed.744 renvoie les lecteurs à la discussion des éditeurs sur les événements historiques auxquels Hume faisait allusion.

De même, M, éd. xxxi–xxxii, renvoie à la discussion de Beauchamp concernant une série perdue de corrections apportées aux éditions de 1767 et 1768 de l'ETSS (une découverte corroborée par la suite dans U, éd. xl–xlii, PN, éd. xxix–xxxi, et EMPL, éd. 433–4).

Les auteurs doivent noter que, bien que les éditions Oxford Clarendon EMPL et T soient des ouvrages en deux volumes, la pagination est continue entre les deux; il n'est donc pas nécessaire d'utiliser les numéros de volume lors de la citation du contenu éditorial.

Références à des œuvres antérieures au XXe siècle

À leur discrétion, les auteurs peuvent diviser leur liste d'« Œuvres citées » en deux parties : I. Œuvres classiques; II. Œuvres récents. Dans la première partie, ils peuvent inclure des ouvrages qui paraissent en plusieurs versions différentes et qui ont leurs propres formats de référence normalisés, comme ceux d'Aristote, de Descartes et de Kant. Les auteurs doivent fournir une abréviation de l'ouvrage, son titre, les détails bibliographiques de la source consultée ou citée (en utilisant le système auteur-date) ainsi qu'une description de la manière dont la source est citée. Les auteurs peuvent ensuite faire référence à l'ouvrage par son abréviation (et la date d'édition si nécessaire) dans le corps du texte sans avoir à annoter la première occurrence.

Les entrées dans la section « Œuvres classiques » doivent être classées par ordre alphabétique selon l'abréviation utilisée. Par exemple,

Essai : Locke, John. 1975 [1689]. *An Essay concerning Human Understanding*. Réimpression éditée par Peter H. Nidditch. Oxford University Press. Cité par le numéro du livre, du chapitre et du paragraphe.

NTV : Berkeley, George. 1948 [1709]. *An Essay Towards a New Theory of Vision*. Réimprimé dans *The Works of George Berkeley, Bishop of Cloyne*, édité par A.A. Luce et T.E. Jessop, vol. 1, Londres : Nelson. Cité par le numéro de paragraphe.

Les premiers ouvrages qui n'ont pas acquis le statut d'« œuvre classique », mais qui ont fait l'objet d'une réédition moderne, doivent être inclus dans la section « Ouvrages récents »; toutefois, à la discrétion de l'auteur, ils peuvent être référencés en mentionnant leur date de publication originale ou la plus importante, la date originale figurant entre parenthèses, comme ci-dessus. Dans les citations en texte de ces ouvrages, la date de publication originale doit être mentionnée en premier, séparée de la date actuelle par une barre oblique, par exemple (1689/1975).

Références à la littérature secondaire

Les auteurs doivent citer les publications qui ont influencé leur article et qui lui fournissent un contexte approprié au sein du corpus scientifique plus large. Ils doivent :

- S'assurer que leurs comptes rendus des travaux d'autrui sont exacts et cités avec précision.
- Éviter les citations excessives et inappropriées de leurs propres travaux ou de ceux d'autrui.
- Éviter les citations excessives pour étayer une seule affirmation dans leur article.

Les identifiants d'objets numériques (DOI) doivent être associés aux références, car ils fournissent un lien permanent vers l'article électronique référencé et augmentent les chances que l'article d'un auteur soit porté à l'attention de ceux qui consultent l'ouvrage référencé.

Références à soi-même

Les références à soi-même doivent être formulées à la troisième personne, comme si vous parliez de quelqu'un d'autre.